



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Burundi |

Le Ministre de l'intérieur Gervais Ndirakobuca abuse de son autorité et exige la démolition des maisons et commerces

Rapport sur la gouvernance et les droits économiques et sociaux

juin 2021

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	i
0.INTRODUCTION	1
I. DESTRUCTIONS MECHANTES, DETOURNEMENT DE FONDS PUBLICS, CORRUPTION, VOLS ET RANCONNEMENTS, CONTRIBUTIONS FORCEES ET TAXES ILLEGALES	2
I.1.La mesure de destruction des petits marchés et des maisons ou boutiques construits à moins de 3 à 6 mètres des routes est une grave entorse à l'économie des ménages	2
I.2. Démolition de maisons liée à l'intolérance politique	3
I.3. Des demandes de contributions forcées pour assister la famille de feu Président Pierre Nkurunziza	4
I.4. Des vols commis par des Imbonerakure et des rançonnements opérés par des policiers et/ou des administratifs à la base.....	6
I.5. Une agence de voyage contraint d'évacuer une parcelle qu'elle dit avoir acheté à la commune Gitega	7
I.6. Le commissaire provincial de police en province Kirundo accusé de collecter des pots de vin	7
I.7. Une taxe hors norme instaurée unilatéralement dans le secteur de la pêche	8
I.8. L'administration provinciale de Kirundo annonce des mesures de sécurité qui enfreignent aux libertés des citoyens.....	9
II.PENURIES DE SUCRE, DES PRODUITS BRARUDI ET HAUSSE VERTIGINEUSE DES PRIX DE L'HUILE DE PALME.....	9
III.DROIT A LA SANTE : DE L'ACCES DIFFICILE AUX SOINS A LA NEGLIGENCE DE LA PANDEMIE DE COVID-19.....	12
III.1. Grogne des patients du centre de santé de Ruhororo en province Ngozi.....	12
III.2. Manque de médicaments dans les structures de soins et dans les pharmacies de la ville de Gitega en province Gitega.....	13
III.3. Les mesures contre le COVID-19 dans les oubliettes au Burundi	13
IV.EDUCATION : DES EXIGENCES FINANCIERES POUR AUTRE CHOSE MALGRE LE DEFIS DE MANQUE CRIANT DE BANCS PUPITRES.....	14
IV.1. Des parents et élèves contraints de payer de l'argent pour le déplacement des bancs-pupitres au lieu de la passation de l'examen d'Etat.....	14
IV.2. Des écoliers s'assoient à même le sol dans les salles de classes	14
V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	16

0.INTRODUCTION

La situation de la gouvernance et des droits économiques et sociaux demeure gravissime au Burundi, malgré les beaux discours du nouveau Président Evariste Ndayishimiye. Ce rapport du mois de juin 2021 relève une série de faits qui illustrent cette affirmation.

Le premier chapitre développe des faits liés aux détournements des fonds publics, des vols et rançonnements, des demandes de contributions forcées et de taxes illégales. Il dénonce des destructions de maisons qui sont entrain d'être faites d'un côté par le gouvernement du Burundi dans sa politique de combattre des « constructions anarchiques », de l'autre par la jeunesse Imbonerakure du parti au pouvoir CNDD-FDD coupable d'intolérance politique.

Le deuxième chapitre dénonce le trafic d'influence et les spéculations qui affectent le commerce des produits stratégiques en l'occurrence le ciment, le sucre, les produits de la brasserie BRARUDI, le pain et l'huile de palme.

Dans ses deux derniers chapitres, le rapport aborde les deux secteurs sensibles de la vie du pays à savoir la santé publique et l'éducation nationale. L'accès difficile aux services de santé dans certaines structures de soins, le manque criant de médicaments dans le secteur public et privé et la négligence de la pandémie de COVID-19 caractérisent le premier domaine. Le défi de manque criant de bancs-pupitres et les exigences financières dont sont coupables des autorités scolaires compliquent de plus en plus la quiétude des parents et des enfants à l'école.

I. DESTRUCTIONS MECHANTES, DETOURNEMENT DE FONDS PUBLICS, CORRUPTION, VOLS ET RANCONNEMENTS, CONTRIBUTIONS FORCEES ET TAXES ILLEGALES

I.1. La mesure de destruction des petits marchés et des maisons ou boutiques construits à moins de 3 à 6 mètres des routes est une grave entorse à l'économie des ménages

Depuis mars 2021, le Ministre de l'intérieur, de la sécurité publique et du développement communautaire Gervais Ndirakobuca alias "Ndakugarika" a instauré la politique de démolition des constructions comprenant des maisons et boutiques situées à moins de 3 à 6 mètres des routes et des marchés qu'il considère à tort ou à raison d'être illégalement installés. Des victimes de cette politique viennent de passer des dizaines d'années dans ces endroits et en ont obtenus des titres de propriétés, mais le pouvoir actuel refuse de les reconnaître et de les indemniser.

En plus, cette mesure n'est pas systématiquement appliquée dans tout le pays.

En province Gitega, les habitants dénoncent deux poids deux mesures dans l'application de cette mesure. Au bord de la principale route qui relie la capitale politique Gitega et la capitale économique Bujumbura, la mesure n'a pas touché en effet des infrastructures dont les magasins dits des arabes au centre-ville et celles des personnalités influentes du parti au pouvoir.

En provinces Muramvya et Bujumbura-Mairie, il y a également des privilégiés dans tous les quartiers où la mesure a été appliquée.

Des pleurs et du désespoir caractérisent les victimes ayant investis des moyens énormes parfois des dettes bancaires. Dans la capitale économique Bujumbura, des vendeurs dans les petits marchés et dans les boutiques à l'intérieur des quartiers sont dans le désespoir total. À Gisyo en zone Kanyosha, à Bwiza, Jabe et Nyakabiga, tous les vendeurs à l'intérieur des quartiers forcés de regagner les marchés officiels ne savent quoi faire, car « sans argent pour louer des places dans les marchés publics ».

Au moins 1500 vendeurs dont la plupart des femmes veuves sont victimes de la situation en zone urbaine de Kanyosha. Le commissaire du marché de Kanyosha affirme pourtant qu'il n'y a pas de places vacantes pour les abriter.

Précisons que l'Etat du Burundi a été complice, a laissé faire au fur des années et même attribué à certains des titres de propriété. La continuité de l'Etat exige ainsi que le pouvoir actuel accepte sa responsabilité et réexamine sa position extrême qui se moque des conséquences graves liées à ces destructions. Des milliers de Burundais sont concernés par cette situation. Les pertes sont très énormes et les conséquences sur les économies des ménages gravissimes.

I.2. Démolition de maisons liée à l'intolérance politique

Pour la troisième fois, une maison servant de permanence du parti politique Conseil National pour la Liberté CNL situé sur la colline Buringa, zone et commune Muhuta en province **Rumonge** a été démolie dans la nuit du 3 juin 2021 par des Imbonerakure. Les membres de ce parti venaient le même jour d'achever les travaux de sa reconstruction. Chaque fois que cette permanence a été démolie, l'autorité administrative n'en a dit un mot. Les auteurs bien identifiés n'ont pas été inquiétés, ce qui traduit la complaisance de l'autorité.

En date du 07 juin 2021, une autre permanence de ce parti a été détruite sur la colline Gakuyo, zone, commune et même province Rumonge.



Photo de la permanence du CNL de Gakuyo à Rumonge

En province Ngozi précisément en commune Ruhororo, c'est la permanence du CNL située sur la colline Gitamo qui en a été la cible de démolition en date du 28 juin 2021. Les membres de ce parti ont vainement saisi les autorités administratives qui n'en ont dit un mot.

Le mode opératoire est le même partout où ces crimes sont commis : aucune enquête n'est diligentée pour identifier et sanctionner les criminels.

I.3. Des demandes de contributions forcées pour assister la famille de feu Président Pierre Nkurunziza

Les exigences de contributions forcées restent les mêmes dans certaines provinces du pays où, soit, elles concernent les constructions d'infrastructures publiques telles les bureaux provinciaux, les stades et autres. Parfois de nouvelles exigences viennent se superposer sur celles qui existent. C'est le cas des contributions récentes qui avaient comme objet le soutien de la famille de feu Pierre Nkurunziza ou de la coupe de football du Président « Nkurunziza cup ». Ces contributions ont été exigées presque partout dans le pays.

N°	NOM & PRENOM	MATRICULE	MONTANT	SIGNATURE
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				

Photo de la liste de contribution pour la famille feu Pierre Nkurunziza

En province Makamba, des notes de services ont circulé dans les services publics et privés sur injonction de l'administrateur de la commune Makamba Zuwena Irakiza et du gouverneur de province Françoise Ngozirazana, appelant les habitants de leur ressort de contribuer à l'organisation de ladite coupe qui s'est disputée le 26 juin 2021. Les responsables des différents services imposaient des contributions à leurs subordonnés.

Chaque fonctionnaire du secteur de la santé par exemple était contraint de payer chacun une somme de 10 000FBU sur une période ne dépassant pas le 25 juin 2021 à 15heures. Les bordereaux pour les employés de l'hôpital Makamba étaient déposés au secrétariat de la direction. Au niveau du secteur de l'éducation, le dépôt des rapports des points du concours de la 9^{ème} était conditionné par le paiement d'au moins 10 000 FBU pour les directeurs et 5 000FBU pour les enseignants.

En province Gitega, tous les enseignants de la commune Giheta ont été obligés de payer au minimum 2 000FBU pour assister la famille du présent feu Pierre Nkurunziza. Le Directeur Communal de l'Enseignement exigeait le paiement de cette somme avant la fin du mois de juin à défaut de quoi des sanctions allaient être prises à l'endroit de ceux qui n'auront pas donné cette somme. En commune Bukirasazi, le Directeur Communal de l'Enseignement (DCE) avait donné ce même message aux enseignants. Les victimes comprenaient mal comment assister une famille qui ne manque de rien et qui devrait normalement assister les autres.

En date du 26 juin 2021, le chef de l'Etat Evariste Ndayishimiye a remis une bagatelle de 300 millions de francs burundais à l'épouse du Président feu Nkurunziza, provenant des contributions ci-haut mentionnées remises à la Fédération de Football du Burundi FFB présidée par l'actuel Secrétaire Général du parti au pouvoir CNDD-FDD.



Photo du Président Evariste Ndayishimiye remettant le chèque à Mme feu Pierre Nkurunziza

I.4. Des vols commis par des Imbonerakure et des rançonnements opérés par des policiers et/ou des administratifs à la base

Depuis quelques mois, la population de la **province de Cibitoke** n'a cessé de dénoncer des vols criminels perpétrés par des Imbonerakure sur la frontière entre le pays et la République Démocratique du Congo du côté de la rivière Rusizi devenu un cimetière de la tyrannie du régime CNDD-FDD. La police a enfin attrappé, en date du 25 juin 2021, des Imbonerakure en flagrant délit de meurtre sur la colline Gasenyi, commune Buganda. En effet, les nommés Lodi Mfashimana et Jacques Kizimana ont été surpris très tôt le matin en train de tuer une personne qui se rendait au champ de tomates au bord de la rivière Rusizi. Ils avaient l'intention d'éliminer un témoin qui les avait vus entrain d'assassiner un commerçant à qu'ils venaient de voler un montant de 2000 Dollards. La victime avait crié et avait été sauvé par la population voisine. Au moment où ces criminels n'avaient pas été inquiétés, les habitants en colère avaient assiégé le bureau communal pendant quatre heures demandant qu'ils soient punis conformément à la loi. Les manifestants avaient juré de ne pas quitter les bureaux de la commune si ces deux jeunes Imbonerakure n'étaient pas appréhendés. La police a alors appréhendé les assassins et les a immédiatement mis à la disposition du Parquet de la République.

En province Gitega, des policiers en collaboration avec le juge Président du Tribunal de Résidence de Mutaho sont accusés de jouer la police de roulage et de rançonner des conducteurs de motos. A la fin du mois de mai 2021, à bord du véhicule de ce juge, ils ont arrêté un motard prénommé Yves du site de déplacés de Ruhororo au pont de la rivière Nyakagezi située à au moins 4 km de ce site. A ce moment, un téléphone d'un de ces policiers est tombé sur la route et s'est écrasé. La victime a ainsi été obligée de payer une amende de 70 000FBU dont 40 000FBU pour les documents incomplets et 30 000FBU pour l'achat du téléphone cassé, avant d'être libéré.

En province Ngozi, le nommé Masabo Pascal, chef de zone Gatsinda, commune Mwumba, est accusé de rançonner des éleveurs de vaches sous prétexte que ces derniers transgressent la mesure de stabulation du bétail. Cette autorité administrative se donne le droit de saisir leurs vaches et prend même la décision de les vendre sans aviser les concernés.

Au début du mois de juin 2021, des éleveurs l'accusaient d'avoir volé et vendu au moins 5 vaches et détenait à ce même moment au moins 3 vaches au chef-lieu de la zone. Informés l'administrateur communal Manariyo Jérémie et le gouverneur de province Baranyikwa Épipode n'avaient pas réagi face aux appels des victimes.

I.5. Une agence de voyage contraint d'évacuer une parcelle qu'elle dit avoir achetée à la commune Gitega

L'agence de Transport Mwaro Express TRAMWEX **en province Gitega** grogne et dénonce l'administration communale de Gitega de lui avoir excroqué de l'argent. En effet, elle a été surprise de voir les nouvelles autorités de la commune lui demander de déménager de son bureau situé au centre ville de Gitega au quartier Nyamugari, alors que cette propriété lui appartient, selon elle. Cette place lui a été vendue par la commune sous l'administrateur communal, Nahimana Valentin. Aujourd'hui, les nouvelles autorités communales disent ne rien savoir de cette vente et exigent au TRAMWEX de vider le lieu. Cette dernière résiste affirmant qu'elle a acheté la place en bonne et due forme et brandit des documents de vente. Certains membres du conseil communal de l'époque disent non plus qu'ils ne connaissent pas cette vente et que rien ne pouvait pousser la commune à vendre cette parcelle. A l'ex-administrateur Nahimana Valentin d'expliquer cette affaire.

I.6. Le commissaire provincial de police en province Kirundo accusé de collecter des pots de vin

En province Kirundo, des propriétaires des camions bennes transportant des matériaux de construction dénoncent des pots de vins exigés par le commissaire provincial de police. Plus de 30 bennes paient obligatoirement chacune au moins 10 000FBU chacune par jour pour pouvoir fournir librement les matériaux de construction sans aucune forme de contrôle routier. Cette grosse somme journalière estimée à plus de 300.000FBU est partagée entre le commissaire provincial de police qui prend la moitié du butin, tandis que les commissaires communaux ou différents responsables des équipes de police de roulage partagent le reste, selon des sources bien informées. Les mêmes témoignages nous affirment que cette rançon policière date de très longtemps.

Dorénavant, la police avait l'habitude de contrôler ces camions jusque dans les moindres détails et les sanctionnait souvent d'amendes qui n'étaient pas versées au compte de l'Office Burundais de Recettes. C'est ainsi que le commissaire provincial de police s'était entendu avec les propriétaires de ces camions bennes pour chaque fois verser une somme de dix mille francs par jour au chef de position se trouvant sur les axes routiers pour ainsi échapper à tout contrôle. Les propriétaires des bennes se lamentent comme quoi cette somme qu'ils versent au jour le jour est énorme et qu'elle ne fait qu'enrichir des individus au lieu de couvrir les besoins du pays.

I.7. Une taxe hors norme instaurée unilatéralement dans le secteur de la pêche

Lors d'une réunion organisée en date du 16 juin 2021 à l'endroit des pêcheurs et des comités de sécurité du Lac Tanganyika, le Directeur Général de l'autorité maritime et portuelle Jacques Bigirimana leur a exigé le paiement de 105 dollars pour chaque bateau de pêche comme condition d'accéder aux eaux du Lac Tanganyika et des lacs du nord du pays. Ce montant couvre, selon lui, des frais d'immatriculation pour chaque bateau en vue de son identification. Les concernés trouvent cette somme trop élevée par rapport aux revenus de la pêche. Ils estiment que la production de poissons ne cesse de diminuer. En plus, selon eux, l'activité de pêche exige beaucoup de dépenses liées au carburant et aux matériels de pêche. Des gens se lancent dans cette activité après avoir contracté des crédits bancaires. Jacques Bigirimana a justifié ces frais en affirmant que chaque bateau de pêche va avoir une nouvelle identification, une carte rose et sera coloré en fonction du port de pêche de son origine. Les pêcheurs devront bénéficier également des gilets de sauvetage. Ces mesures visent le renforcement de la sécurité pour les pêcheurs, selon le Directeur de l'autorité maritime et portuelle. Les concernés ont plaidé pour la diminution de la taxe, en vain. Ils comprennent mal en plus comment cette exigence est exprimée en termes de devises et non en francs burundais.

I.8. L'administration provinciale de Kirundo annonce des mesures de sécurité qui enfreignent aux libertés des citoyens

Au cours d'une réunion de sécurité tenue en date du juin 2021 au chef-lieu de la **province Kirundo**, le gouverneur de la province a annoncé des mesures de couvre-feu entre-autres la fermeture des bistrots et le couvre-feu général. Les jours fériés, l'ouverture des bistrots est fixée à 15 h tandis que pour les jours non fériés, l'ouverture est fixée à midi. En ce qui concerne la circulation de la population, le couvre-feu est fixé à 23 h pour laisser place aux instances de sécurité exercer leur travail. Ces mesures de sécurité sont motivées, selon le gouverneur, par l'insécurité qui règne dans le pays où des attaques armées sont devenues monnaie courantes.

Le gouverneur de Kirundo Albert Hatungimana signale que l'ennemi qui a assassiné des personnes à Bujumbura ces derniers jours, à Muramvya et ailleurs n'épargne pas la province Kirundo. Raison pour laquelle, des mesures de sécurité doivent nécessairement être prises. Des taxis motos doivent arrêter la circulation à 19 heures. Des vendeuses des produits fruitiers qui faisaient leur activité jusqu'au delà de 21 heures ne dépassent plus 18 heures. La population de la province Kirundo se demande si les motifs à la base de ces mesures de sécurité sont proportionnels à la situation.

II. PENURIES DE SUCRE, DES PRODUITS BRARUDI ET HAUSSE VERTIGINEUSE DES PRIX DE L'HUILE DE PALME

Le Burundi traverse une période critique de pénuries récurrentes des produits stratégiques en l'occurrence le sucre, le pain, la farine de blé importée, l'huile de palme, les produits de la BRARUDI et le ciment. Les pénuries de ces produits sont directement liées notamment aux spéculations et aux trafics d'influence favorisés par la généralisation de la corruption et des malversations économiques comme modes de gouvernance du régime du parti au pouvoir CNDD-FDD. Au moment où la loi interdit aux personnalités étatiques de s'impliquer dans des activités de commerce, c'est le contraire qui est prôné par le système politique en place au Burundi. Ainsi, le sucre, l'huile de palme, les produits de la BRARUDI font objet de commerce transfrontalières illégales, ce qui crée des pénuries internes. Les petites quantités disponibles au pays sont gérées de manière spéculative et clientéliste.

En province Bururi, l'administration communale de Bururi exige la participation aux travaux communautaires pour avoir au prix officiel de 2 500 FBU un kg de sucre SOSUMO. Des habitants du chef-lieu de la commune Bururi affirment n'avoir pas bénéficié du sucre qui était destiné à leur commune vendredi le 18 juin 2021. Au moment où un commerçant grossiste s'apprêtait à distribuer ce produit, l'administrateur de la commune Bururi est intervenu pour déclarer que toute personne qui ne participe pas régulièrement aux travaux communautaires dans cette ville de Bururi n'avait pas le droit d'avoir du sucre. Des personnes non membres du parti au pouvoir qui avaient préalablement payé se sont vus restituer leur argent. Les 3 sacs de sucre de 50kg chacun ont été distribués aux jeunes Imbonerakure du centre urbain de Bururi. Au même moment, une autre quantité de sucre était entrain d'être vendue clandestinement à 5 000 FBU le kg.

En Mairie de Bujumbura, il faut être un membre influent du parti CNDD-FDD pour être un grossiste autorisé à faire la distribution de ce produit. Dans les ménages, les conséquences de la pénurie du sucre sont énormes surtout pour les familles ayant des petits enfants. Les enfants ne mangent plus du pain et de la bouillie. La pénurie du sucre a affecté la vente de la farine de blé utilisée dans la fabrication du pain. Des boulangers affirment travailler à perte à cause du manque de sucre. Leurs clients ont suspendu les commandes du pain et d'autres produits à base de blé à cause de la pénurie du sucre. Dans les quartiers, les boutiquiers ont augmenté le prix du pain à hauteur d'au moins 200FBU. Un pain type « pain coupé » coûte actuellement 1 400 FBU alors qu'il s'achetait à 1 000 FBU avant la pénurie du sucre et de la farine de blé.

En province Mwaro, après une longue période de manque de sucre dans la ville ou au chef-lieu de la commune Kayokwe, l'administration communale a distribué, au cours de la semaine du 14 juin 2021, un sac de 50 Kg de sucre à chaque chef de zone des 4 qui composent la commune. Au lieu de le distribuer à leur tour à leurs populations respectives, des chefs de zone l'ont vendu en secret à raison de 5 000 à 7 000FBU le kg. D'autres l'ont donné sur des critères d'appartenance politique. Au quartier Kagoma situé au chef-lieu de la province, ce sont les membres influents du parti au pouvoir CNDD-FDD qui en ont bénéficié. Ce quartier est accusé de n'avoir pas voté pour le CNDD-FDD au cours des récentes élections générales de mai 2020.

Au Lycée Mwaro, l'administration communale avait donné à cette école une certaine quantité de sucre au prix officiel de 2500FBU en faveur du cafétariat de l'école où les élèves achètent du thé lors des pauses. Comme les élèves étaient partis en vacances, les autorités de cette école en ont profité pour vendre ce sucre aux particuliers à raison de 5 000 FBU le kilo.

Dans cette même province, des produits BRARUDI sont rares et leurs prix officiels ne sont plus une préoccupation. L'Amstel 65 cl s'achète 2 500FBU au lieu 1 900FBU, la bière Primus en arrive à 1 800FBU au lieu de 1 500FBU, la petite Amstel est à 1 700FBU au lieu de 1 200FBU, la bouteille de bock 1 700FBU au lieu de 1 200FBU quand les détaillants en trouvent. Seuls la bière Royal est trouvable dans les bistrot.

En province Ngozi, commune Ruhororo, une bouteille d'amstel coûte 2 200FBU, une bouteille Primus coûte 1 700FBU et une bouteille de Fanta coûte 900FBU. En commune Marangara de la même province, une bouteille d'amstel peut aller jusqu'à 2 500FBU, une bouteille Primus à 1 800FBU sous prétexte que cette commune est plus éloignée de la ville de Ngozi où se trouvent les dépôts de ces boissons. Cet alibi de distance n'avait jamais été soulevé dans cette partie du pays.

En province Rumonge, le grenier de l'huile de palme dans le pays, le prix de ce produit a connu une hausse vertigineuse depuis une certaine période. Un litre qui s'achetait à 2 000FBU coûte actuellement 3500FBU, un bidon de 5 litres coûte entre 17 000 FBU et 20 000FBU alors qu'avant il coûtait 10 000FBU. Un bidon de 20 litres s'achète entre 72 000 et 80 000FBU alors qu'il ne coûtait que 30 000FBU, il y a trois mois. Une quantité de 250 litres s'achète à 700 000 FBU alors qu'elle ne se vendait quelque trois mois avant à 400 000FBU. Certains commerçants disent que la chute de la production est à la base de la hausse mais d'autres déclarent qu'en plus de cela, des personnalités influentes du parti au pouvoir CNDD-FDD exportent clandestinement ce produit en RDC et en Tanzanie.

La commune Rumonge héberge deux grandes raffineries d'huile de palme à savoir la société SAVONOR et celle d'un opérateur économique du nom de Kazungu, un ex- Directeur Général de l'entreprise Complexe Textile du Burundi COTEBU situé à Karonda en zone Kigwena. La population dénonce en effet des spéculations de la part de ces deux sociétés dans lesquelles de hautes personnalités politiques influentes ont mis leurs actions.

En province Gitega, nous y avons observé une triple pénurie des produits sucre, ciment et produits de la BRARUDI. Pour le sucre, c'est l'administration locale qui distribue ce produit à raison de 1kg par ménage au prix officiel mais sur des critères d'appartenance politique en général et sur le critère Imbonerakure actif en partulier. Dans les boutiques des ténors du parti au pouvoir, la population peut se servir le sucre à raison de 5 000FBU le kg.

Concernant le ciment, des personnes qui en ont le besoin se font inscrire pour réservation chez les commerçants détaillants. Quand le produit est disponible, 5 sacs par personne sont donnés. Pourtant, ces jours-ci, les besoins sont énormes suite à l'existence de plusieurs chantiers. Des lamentations fusent de partout pendant que des personnalités au plus haut sommet de l'Etat profitent de son exportation.

Pour ce qui est des produits de la BRARUDI, la grande Amstel est rare car en exportation en RDC pour la cause des devises qui manquent cruellement dans le pays. Même les autres boissons sont presque introuvables, quand elles sont disponibles, les prix montent de plus ou moins 400FBU.

III.DROIT A LA SANTE : DE L'ACCES DIFFICILE AUX SOINS A LA NEGLIGENCE DE LA PANDEMIE DE COVID-19

III.1. Grogne des patients du centre de santé de Ruhororo en province Ngozi

La lenteur des services du centre de santé de la commune Ruhororo **en province Ngozi** est à l'origine des lamentations des personnes qui le fréquentent. Il arrive des fois où un seul infirmier est au service toute la journée s'occupant en même temps de la consultation des patients, de la distribution des médicaments et de la vaccination des enfants. Pour cette raison, un patient peut arriver à ce centre de santé 7heures du matin pour rentrer chez- lui à 21heures. Des patients sont contraints d'appeler pendant la nuit leurs maris, leurs frères ou leurs sœurs, leurs voisins afin de venir les accompagner pour se prévenir d'une insécurité éventuelle.

Le seul infirmier au service encaisse ainsi des insultes et répond de son côté par les mêmes mots blessants. Des patients en situation d'urgence sont obligés de se rendre plus loin dans les autres centres de santé ou à l'hôpital de Ngozi.

Outre le métier de titulaire du centre de santé Ruhororo, le prénommé Evariste a d'autres champs à foueter. Il est occupé par la culture de pomme de terre qui lui procure plus de revenus. Son vice, le prénommé Désiré a privilégié de son côté ses activités commerciales. Pierre Ngenzebuhoro, président du comité de santé COSA en sigle en est perplexe et ne sait quoi faire face à la situation. Les trois sont membres influents du parti CNDD-FDD au pouvoir.

III.2. Manque de médicaments dans les structures de soins et dans les pharmacies de la ville de Gitega en province Gitega

Les patients se lamentent du manque criant de médicaments dans les structures de soins et dans les pharmacies de la ville et **province Gitega**. Le peu de médicaments disponibles coûte énormément cher et la population ne peut pas avoir de l'argent pour les acheter. Les affiliés de la Mutuelle de la Fonction Publique se lamentent, leurs cartes mutuelles n'ont plus de valeur. Dans les pharmacies de la Mutuelle, ils ne trouvent pas le médicament prescrit, les sirops pour les enfants sont devenus rares. Les patrons des pharmacies disent qu'ils se trouvent dans l'impossibilité d'importer les médicaments suite au manque de devises dans le pays.

III.3. Les mesures contre le COVID-19 dans les oubliettes au Burundi

La venue du nouveau pouvoir d'Evariste Ndayishimiye avait suscité des espoirs quant à la protection et la prévention contre le Covid-19 au Burundi. Ses discours semblaient avoir réussi à sensibiliser les Burundais de ne pas négliger la pandémie. Grace à lui, les policiers avaient commencé à exiger le port de masques dans les véhicules de transport, dans les bureaux et d'autres places publiques. Et des sanctions avaient été prises contre des récalcitrants. Dans les provinces, l'autorité publique s'était impliquée dans la sensibilisation du public. Le pays a ouvert ses frontières exigeant des frais de dépistage insupportables aux voyageurs. Ceci a été fait peut-être pour limiter les mouvements de l'extérieur du pays, mais de l'autre côté ça a encouragé des mouvements clandestins des personnes qui entrent dans le pays sans se faire dépister.

Actuellement, contre toute attente, aucune mesure barrière contre le COVID-19 n'est suivie et les discours de déni de l'existence de la pandémie reprennent de plus belle.

Ni le port de masques, ni la distanciation physique, ni le lavage des mains dans les lieux publics, rien n'est plus exigé dans le pays. Les gens participent dans des fêtes familiales et nationales, ils se rendent dans les bistrotts et partagent sans douter de rien, sans aucune forme de protection. Ils s'embrassent et se serrent les mains, comme d'ordinaire.

IV. EDUCATION : DES EXIGENCES FINANCIERES POUR AUTRE CHOSE MALGRE LE DEFIS DE MANQUE CRIANT DE BANCS PUPITRES

IV.1. Des parents et élèves contraints de payer de l'argent pour le déplacement des bancs-pupitres au lieu de la passation de l'examen d'Etat

En province Rumonge, la Direction Provinciale de l'Enseignement avait exigé aux élèves des classes terminales de payer chacun 1 500FBU pour avoir droit de passer les tests d'entraînement aux examens et évaluations en réseau. Malgré la mesure du Ministre de l'éducation du 07 juin 2021 suspendant ces examens, cette autorité scolaire n'a pas cessé d'exiger de l'argent aux parents. Elle a plutôt changé l'objet et le montant du paiement en disant que cet argent devrait servir au déplacement des bancs pupitres vers les lieux de passation de l'examen d'Etat. Des parents ont dû payer malgré eux le montant de 1 000FBU tout en dénonçant un vol organisé.

IV.2. Des écoliers s'assoient à même le sol dans les salles de classes

Au Burundi, plusieurs Ecoles Fondamentales clôturent l'année scolaire 2020-2021 sans avoir pu résoudre le problème de manque de bancs-pupitres dans les salles de classes. Des milliers d'écoliers ont passé toute l'année assis à même le sol pendant leurs classes. Des interventions multiformes faites par des bienfaiteurs n'ont pas pu résoudre le problème qui se pose dans des proportions énormes.

En province Bujumbura par exemple, des enfants des Ecoles Fondamentales sont restés assis par terre du début à la fin de l'année. Des sources sur place révèlent que des interventions ont été initiées pour assister ces enfants, mais des Directeurs en complicité avec les secrétaires

communaux du parti au pouvoir CNDD-FDD les auraient détournées. A l'Ecole Fondamentale de Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, le défi de manque de bancs pupitres est une triste réalité.



Photos des enfants des premières années à l'Ecole Fondamentale de Maramvya, commune Mutimbuzi



V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La souffrance des burundais est loin d'être apaisée. Le régime du CNDD-FDD poursuit sa politique de répression contre son peuple. Le bien commun et l'intérêt supérieur de la population semblent ne pas être une préoccupation des autorités publiques qui pourtant sont là pour servir et non pour être servies. Le pouvoir va jusqu'à demander à la population d'assister la famille de feu Président Pierre Nkurunziza, en plus d'autres exigences de contributions financières pour financer l'infrastructure publique. A tous les niveaux de la vie du pays, des responsables veulent vivre sur le dos de ceux qu'ils gouvernent. Le pays est gangrené par la corruption et les abus de pouvoir qui nuisent au développement national. Les images des enfants assis par terre dans des écoles publiques traduisent la véritable image d'un Burundi en ruine.

Compte tenu de tout ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

Au gouvernement du Burundi :

- L'arrêt de la démolition arbitraire des constructions dites anarchiques ;
- Mener des consultations avec les populations concernées ;
- Impliquer des experts en aménagement du territoire et l'urbanisme pour trouver une solution alternative en cas de nécessité ;
- Indemniser préalablement les personnes visées par la démolition de leurs propriétés ;
- Mettre fin aux contributions forcées et sanctionner des représentants des pouvoirs publics qui s'adonnent à la corruption, aux détournements des fonds publics et aux rançonnements de la population ;
- Mettre un terme au trafic d'influence et aux spéculations dont sont responsables des autorités publiques dans le secteur du commerce ;
- Sanctionner des agents publics qui abusent de l'autorité pour tricher et mener des activités illégales ou incompatibles avec leurs fonctions
- Renforcer les mesures de lutte contre la pandémie du Covid-19 ;
- Equiper toutes les salles de classes de bancs pupitres pour permettre aux écoliers de fréquenter l'école dans les conditions plus humaines.